

Reconstruction de la forêt de Fontainebleau : le Département s'engage aux côtés de la Fondation du patrimoine

Après l'urgence, le temps de la reconstruction est venu.

Le Département de Seine-et-Marne annonce son engagement aux côtés de la Fondation du patrimoine en participant à la collecte exceptionnelle lancée pour accompagner la renaissance de la forêt de Fontainebleau, durement touchée par les incendies.

Par cette contribution, le Département entend prendre toute sa part dans la restauration de ce patrimoine naturel emblématique et soutenir une replantation ambitieuse, respectueuse de la richesse écologique du massif et adaptée aux défis climatiques de demain. Les projets financés devront contribuer à renforcer durablement la résilience de la forêt face aux sécheresses, aux incendies et aux autres aléas climatiques.

Cet engagement s'inscrit dans la continuité de la mobilisation engagée depuis le début de la crise. Aux côtés des services de l'État, des collectivités et du SDIS 77, les services départementaux ont été pleinement mobilisés pour accompagner la gestion de l'événement.

Depuis de nombreuses années, le Département fait également le choix d'investir durablement dans les moyens de secours en consacrant 125 millions d'euros chaque année au SDIS 77. Cet investissement permet au Service départemental d'incendie et de secours de disposer des moyens humains, matériels et opérationnels nécessaires pour assurer ses missions au quotidien comme lors d'événements exceptionnels.

Le Département appelle l'ensemble des Seine-et-Marnais, les entreprises, les associations et les collectivités à rejoindre cet élan de solidarité afin de contribuer, chacun à son niveau, à la renaissance de la forêt de Fontainebleau.

« Une crise révèle toujours les responsabilités de chacun. Celle du Département est d'être présent à chaque étape : aux côtés des secours dans l'urgence, aux côtés des territoires dans la reconstruction. Ce que les flammes ont détruit, nous avons aujourd'hui le devoir collectif de le reconstruire. C'est pourquoi nous avons décidé de participer à la collecte exceptionnelle de la Fondation du patrimoine. Préserver la forêt de Fontainebleau, ce n'est pas seulement réparer les dégâts d'aujourd'hui, c'est préparer un patrimoine plus résilient que nous aurons la fierté de transmettre demain. », souligne Jean-François Parigi, Président du Département de Seine-et-Marne

Pour faire un don : <https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/sauvons-la-foret-de-fontainebleau-/105641>